

**PREMIÈRES JOURNÉES DOCTORALES SUR
LA PARTICIPATION DU PUBLIC ET LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE**
organisées par le GIS Participation du public, décision, démocratie participative
ENS-LSH, LYON, 27-28 NOVEMBRE 2009

**« Quand les Habitants prennent la Parole »¹
ou comment se structurent des dispositifs participatifs
fondés sur la demande habitante.**

Anne d’Orazio

Laboratoire Mosaïques – LAVUE
Paris X Nanterre
anne.dorazio@wanadoo.fr

Au cours de ces dernières années, nous observons, en France, l’émergence d’une série d’initiatives éparses émanant d’acteurs citoyens et associatifs autour des thématiques d’auto-promotion du logement et des formes de coopération ainsi que des tentatives de structuration de réseaux d’échanges et de pression autour de cette question. Fondées sur une critique des modes de production conventionnels du logement, ces démarches tentent d’en proposer un dépassement dans une perspective de mutualisation, de solidarité et de durabilité. Inspirées des expériences nord-européennes et particulièrement de la production des éco-quartiers et du cohousing, mais aussi du mouvement coopératif québécois, elles invitent à la mise en œuvre d’une réflexion sur un « habiter autrement ». S’appuyant sur une analyse critique des tensions perceptibles sur le marché du logement et des difficultés d’accès à la location ou à la propriété, ces démarches cherchent à faire émerger un espace de réflexion et d’expérimentation qui tente de proposer de « nouvelles » formes d’habitat tant sur le statut d’occupation que sur le mode de gestion.

S’intéresser à ces mobilisations citoyennes, nous permet de mettre en lumière et d’analyser des dispositifs participatifs partant du bas, articulés autour de demandes habitantes. **Notre travail vise ainsi à comprendre la portée de ces initiatives à la fois comme démarche de production de logement et comme processus participatif. A partir de ce terrain, il s’agira d’appréhender plus largement des dynamiques participatives dites ascendantes et d’en dégager leurs spécificités.**

¹ Il est fait ici référence à l’ouvrage dirigé par Albert Mollet, publié par le Plan Construction, en 1981, et qui relate une série d’expérience sur la participation des habitants à la production du logement.

Les travaux sur la démocratie participative opposent en effet classiquement deux dynamiques, les dynamiques descendantes « top down » et les dynamiques ascendantes « bottom up » [Blondiaux, 2005].

Si cette typologie est éclairante, nous pouvons cependant nous interroger sur cette dichotomie qui à partir de l'exemple que nous analysons pose plusieurs questions :

- Peut-on réellement opposer ces dynamiques de manière frontale ? Dans le cas de dynamiques qui viennent du bas, comment se construisent-elles précisément ?
- Qu'en est-il des facteurs intermédiaires dans ces dynamiques ? Quel est le rôle et la place de ces intermédiaires qu'ils soient des professionnels du secteur mais aussi des universitaires qui participent à éclairer les processus en cours et, d'une certaine manière, à les orienter.
- Quel rapport ces dynamiques entretiennent-elles avec le haut ? Des rapports qui sont généralement énoncés comme « contre » et qu'il est nécessaire d'envisager dans les deux sens du terme, à savoir un rapport construit dans une opposition ainsi qu'un rapport construit dans un appui. Dans une analyse de ces rapports avec le haut, il nous semble important de comprendre ce qui circule entre le haut et le bas et comment se transforme cette circulation ?

Les initiatives autour de l'habitat alternatif se revendiquent des démarches de développement durable, de l'écologie et de l'économie solidaire. Si elles se réclament d'expériences étrangères, elles s'inscrivent en même temps, en France, dans la poursuite d'un riche débat tant idéologique qu'opérationnel qui a parcouru le XX^e siècle sur la participation des habitants à la production du logement et de leur cadre de vie [Bacqué, Carriou, 2009].

Du phalanstère à l'habitat autogéré, en passant par le mouvement castor, la production alternative du logement n'est pas chose nouvelle. Pour autant, elle se développe aujourd'hui dans un contexte nouveau de re-négociation des politiques sociales du logement, de transformations des formes d'engagement et de tensions dans l'occupation de l'espace urbain.

Pour comprendre ce mouvement contemporain et en dégager la nouveauté, il nous apparaît nécessaire de nous pencher sur l'héritage d'expériences plus anciennes et plus spécifiquement de nous intéresser à la production de l'habitat groupé en France, portée dans les années 70-80 par les nouvelles couches moyennes.

Questionner aujourd'hui « les expériences inachevées des années 70 », comme le propose Hélène Hatzfeld, doit permettre de mesurer les niveaux de filiations entre les expériences d'alors et le mouvement émergent d'aujourd'hui. Il s'agira de comprendre les résistances, les tensions et les niveaux d'innovation propres aux démarches actuelles au travers d'une construction de dispositif participatif.

Notre terrain d'étude est celui du Mouvement pour l'Habitat Groupé Autogéré – MHGA - , fondé à la fin des années soixante-dix, par des groupes d'habitants et qui renaît aujourd'hui à partir du même noyau militant.

A partir d'une approche qui se veut diachronique, nous chercherons à comprendre comment la rhétorique participative [Blondiaux, 2005] s'est transformée entre ces deux périodes alors que les modes de gouvernance se sont transformés et que la participation est devenue une injonction. Nous chercherons également à comprendre comment les rapports entre le « haut » et le « bas » se sont transformés.

Cette exploration se nourrit de la production de travaux sur l'héritage de 68 et sur les expériences spécifiques des années 70 [Hatzfeld, 2005] mais elle entend interroger cet héritage à partir des expérimentations contemporaines.

I. Structuration de dispositifs participatifs fondés sur la demande habitante : le cas du MHGA

Notre travail centré sur un acteur spécifique, le Mouvement pour l'Habitat Groupé Autogéré, dit MHGA, cherche à éclairer les conditions et cadres d'émergence de cette structure. Ce mouvement, constitué à la fin des années 70, est la principale formation française portant sur les expériences de l'habitat groupé. Après dix années d'une vie intense (de 1976 à 1985), cette structure associative s'endort jusqu'en 2008, date à laquelle elle organise sa mutation et sa transformation pour faire entendre sa voix dans le contexte nouveau des réseaux nationaux émergents sur cette thématique.

Notre démarche de recherche, largement empruntée aux travaux de la socio-histoire (Lepetit, Noiriel, Topalv) mais aussi à la sociologie urbaine, s'appuie sur une exploration des archives du mouvement qui retracent l'activité principale de cette association de 1977 à 1985. Ces archives sont composées des productions propres de l'association (journaux, travaux d'exposition, ...) mais aussi de la correspondance de ses membres avec les groupes d'habitants à l'échelle nationale, de la

correspondance avec des responsables d'organismes publics et de recherche. Une grande partie du fond est constituée des comptes-rendus de réunions, d'assemblées générales, de conseils d'administration, ainsi que des documents relatant la politique de l'association en matière de communication et de diffusion de son mouvement. Ce fond est en partie constitué des archives privées du secrétaire générale du Mouvement de 1977 à 1983. Au delà du fond propre de l'association, nous travaillons aussi à partir des archives professionnelles de Philippe Bonnin, chercheur, architecte anthropologue, qui au sein du Centre d'ethnologie sociale, sous la direction de Paul-Henry Chombard de Lauwe, contribua à l'analyse et à la capitalisation des activités du MHGA de 1980 à 1983. Ces archives sont principalement constituées de sources documentaires, d'analyse d'expériences, de monographies d'opération et d'entretiens avec des habitants.

Notre exploration se complète de l'analyse de la production grise du Plan Construction, qui joua un rôle fondateur dans la constitution du MHGA en 1977. Le Plan Construction Architecture, instance à vocation interministérielle, fut créé en 1971, avec pour mission de développer la recherche et l'expérimentation dans le domaine de la construction, de l'architecture, de l'habitat et de l'aménagement. Sa vocation est largement liée à la diffusion des résultats des travaux menés tant en direction des milieux scientifiques que professionnels.

Au delà de l'exploration de ces fonds documentaires et d'archives, notre démarche s'appuie sur une série d'entretiens réalisés auprès de protagonistes d'hier et d'aujourd'hui ainsi que sur une observation-participante des réseaux actuels.

Tentons maintenant de définir notre objet par un premier portrait de notre acteur aiguillon, le MHGA.

- **A la naissance d'un Mouvement**

Le Mouvement pour l'Habitat Groupé Autogéré, organisé sous la forme d'une association loi 1901 est fondé en 1977 à la faveur d'une rencontre des groupes porteurs de projets des régions de Nantes et de Paris, sous l'impulsion du Plan Construction Architecture.

Les premières initiatives émergent dès le début des années 70, où des groupes d'habitants le plus souvent issus des milieux associatifs locaux, des expériences des groupes d'action municipales (GAM) mais aussi des engagements militants post-soixante-huit réfléchissent à des formes renouvelées de leur cadre de vie. Ces groupes sont essentiellement constitués de trentenaires qui cherchent à inscrire leur

engagement dans une production quotidienne qu'ils érigent comme mode de vie [Bacqué, Veermersch, 2007] et qui se caractérisent par « une tendance à s'inventer comme groupe social en tentant de se vivre au collectif »². Cette démarche de reformulation de la quotidienneté ne peut se faire sans la rencontre avec les réseaux des professionnels de l'habitat et du cadre de vie. Ainsi l'engagement dans des expériences d'habitat groupé relève autant d'une volonté d'habitants que d'architectes qui cherchent à renouveler les cadres et les pratiques de leur profession.

Dès les premières expériences, l'attention et le regard bienveillant du Plan Construction au sein duquel travaillent aussi de jeunes professionnels-militants, permettra d'organiser au printemps 76 une rencontre nationale autour de groupements d'habitant et à l'initiative du groupe Arcade, rassemblant des architectes et étudiants de l'Unité Pédagogique d'Architecture de Nantes.

D'autres rencontres dans le courant de l'année 1978 eurent lieu qui permirent de constituer la charte du mouvement, la création d'une exposition, l'organisation d'un Tour de France et enfin le dépôt des statuts de l'association en septembre 1978.

▪ **Les groupes d'habitants, quelques éléments caractéristiques**

En s'intéressant à la littérature produite par ce mouvement et particulièrement aux travaux de Philippe Bonin qui, à l'époque en qualité de jeune chercheur, a minutieusement observé la production du MHGA, nous retenons comme caractéristique majeure qu' :

« ils se signalent avant tout par la primauté du groupe d'habitants au cours du processus de construction et d'habitation, qui constitue à elle seule un renversement des pouvoirs habituels, et justifie le terme d'autogestion. Ce sont alors les habitants qui se cooptent, constituent une association en société douée de personne morale. Ce sont eux qui définissent le programme, puis le projet, en collaboration avec un architecte. Ce sont eux qui prennent en charge les opérations administratives, juridiques et financières effectuées généralement par un promoteur et enfin, eux qui gèrent l'habitat quand ils l'occupent. Auto-conception, auto-promotion et auto-administration composent ainsi une autogestion globale de l'habitat. »³

Et l'auteur de poursuivre, :

« si les groupes d'habitat autogérés ne sont pas, et de loin, la seule manifestation de profonds changements dans nos sociétés occidentales depuis la dernière guerre, ils

² Catherine Bidou, *Les aventuriers du quotidien*, Paris, PUF, 1984, p. 15

³ BONNIN (Philippe) (sous la dir. de), *Habitat autogérés MHGA*, édition Alternatives/ Syros, 1983, p.8

représentent probablement la partie émergée de l'iceberg, de ce mouvement d'habitants qui ne prennent pas simplement la parole sur commande, mais qui prennent bel et bien l'initiative et le pouvoir sur leur habitat, par une démarche générale d'autogestion collective». ⁴

Cette longue citation nous permet de percevoir ce qui est à l'œuvre dans ces initiatives pour lesquelles la participation des habitants est le moyen et l'expression de leur « pouvoir de faire » et d'agir sur leur cadre de vie.

Les références idéologiques de ces acteurs sont en effet celles de l'autogestion, mais d'une autogestion construite dans le quotidien et largement héritée des pratiques et travaux des groupes d'action municipales (GAM). Ces groupes d'habitants sont sociologiquement homogènes et proches de ces « aventuriers du quotidien » que décrit C. Bidou lors de son exploration des nouvelles couches moyennes. Aventuriers qui proposaient ça et là des expériences participatives, cherchant à transformer la société par leurs pratiques sociales et leur engagement, au travers d'innovations sur leur quotidien et leur cadre de vie [Bacqué, Veermersch, 2007].

Pour l'essentiel, ils ont expérimenté des démarches d'auto-promotion comme alternatives à la promotion classique et ont cherché à renouveler les principes de la copropriété. Quelques expériences, portée par l'initiative habitante, se sont faites en co-production avec un bailleur social, d'autres plus rares ont vu le jour à l'initiative des collectivités locales cherchant à ouvrir les cadres de la participation habitante au plus grand nombre dans des opérations de logement social.

Dans la plupart des cas ces démarches se sont inscrites dans une dimension volontairement non individuelle à la recherche d'un collectif où le groupe devient un vecteur puissant d'initiative et d'autogestion, perçu comme porteur d'innovation tant sociale qu'architecturale.

II. Repenser la dialectique participative :

A partir de ces premiers éléments de contextualisation et de présentation de notre travail en cours d'élaboration, nous souhaitons maintenant revenir sur les questions qui structurent notre réflexion et présenter une série de piste d'hypothèses sur laquelle nous proposons de travailler :

⁴ BONNIN (Philippe) (sous la dir. de), *op. cit.*, 1983, p.9

- Que sont ces dynamiques du bas ?
- Qui sont les acteurs intermédiaires ?
- Comment s'opère et s'organise le rapport à la puissance publique ?

➤ Que sont ces dynamiques du bas ? :

Dans le cas qui nous intéresse, ces dynamiques « du bas » prennent la forme de collectifs d'habitants qui s'unissent autour ou au travers de groupe de projet. En effet, il faut distinguer les dynamiques habitantes au travers des groupes de projet et les dynamiques associatives qui peuvent porter ou encadrer ces groupes mais qui ont aussi un rôle de structuration de la demande, de négociation avec les instances publiques et de lobbying.

▪ **Le groupe d'habitant où comment construire le collectif**

L'ensemble des documents d'archives mais aussi des témoignages collectés nous indique que le processus d'initiative est le fait d'habitants, le plus souvent au nombre de 2 ou 3, qui se regroupent au travers de réseaux amicaux, de voisinages, ..., qui mettent en discussion la possibilité de se loger et expriment au travers de ce premier cercle informel le désir de « vouloir vivre ensemble, autrement ».

Au delà de ce premier temps de rencontre, le collectif va naître de la capacité du groupe initiateur à formuler son projet, à le diffuser, et enfin à le partager avec des tiers, extérieurs au premier cercle.

Le constitution du groupe en tant que collectif prendra souvent plusieurs mois avec des phases et des paliers qui permettront de définir le projet commun, d'énoncer les règles de fonctionnement, de procéder au « recrutement » de nouveaux arrivants, ... Toutes ces activités donnent lieu à des productions collectives (chartes, textes de présentation, énoncé de valeurs, ...) qui sont le fruit du travail des groupes à l'occasion de nombreuses rencontres mensuelles, voire hebdomadaires.

L'observation de plusieurs groupes en constitution, mais aussi le recueil d'entretiens auprès d'acteurs de l'habitat groupé nous informe sur les phénomènes de recyclage de compétence (professionnelles, sociales, militantes,) des membres du groupe, d'acculturation générale, de transfert d'information dans une visée générale de montée en compétence de l'ensemble du groupe sur des domaines techniques, juridiques, administratifs, procédurales,

La fabrication de ces éléments constitutifs du savoir du groupe semble essentielle à la création du collectif en tant qu'acteur et autorise ainsi des départs et des arrivées.

Certains groupes lors de la constitution de cet acteur collectif passeront par la création d'une association loi 1901, tous se doteront d'un nom (ex : Les Jardies, La Forgerie, Les Crieurs, Couleur d'Orange, le Kolkoze, La Souris Verte, Diapason,) puis d'un statut juridique une fois l'opération constituée (copropriété, Sci, coopérative de construction, ...).

Les démarches que les groupes doivent entreprendre sont nombreuses et complexes, de la recherche d'un foncier, à l'obtention des autorisations de construire, en passant par les négociations de financement de l'opération, la recherche de soutien ou d'appui de la collectivité locale, autant de situations où le groupe doit montrer la force de son collectif, l'originalité de sa démarche, la qualité de son initiative et faire valoir sa détermination à avancer son projet au delà des craintes et réticences que lui oppose les autorités administratives, politiques, financières, ... etc.

Nos premiers éléments d'analyse de retour d'expériences nous permettent de considérer que ces épreuves de négociation sont fondatrices du collectif, l'inscrivant dans le réel et lui permettant de se faire reconnaître comme partenaires à part entière auprès des décideurs (élus, techniciens, conseils,...) et d'endosser le statut de Maître d'ouvrage. Ainsi cette opération de reconnaissance, construite dans la durée et l'expérience, autorise le collectif habitant à faire valoir sa position, à se faire entendre et à entrer en tant qu'acteur sachant dans les sphères expertes. Dès lors, le dispositif d'échange entre le collectif habitants et les autres interlocuteurs s'organise autour d'une participation fondée sur la reconnaissance mutuelle et sur une certaine symétrie comme l'indiquait, ci-après, les dires d'architectes qui recherchaient des rapports plus égalitaires et moins hiérarchisés dans ces collaborations d'un autre genre.

En ce qui concerne la qualification formelle de l'espace, l'expression du collectif se fait principalement autour des espaces partagés, mis en commun. Dans les habitats des années 70-80, ils sont généralement la forme la plus visible de l'expression du « vivre autrement », ils sont aussi l'objet de vives discussions au sein des groupes d'habitants au moment de l'élaboration du projet et de tensions dans leurs gestions quotidiennes. A l'occasion d'entretiens auprès d'habitants dans des lieux existants depuis plus de vingt ans, la persistance et la pérennisation des espaces collectifs nous sont présentées comme un signe de l'état du collectif, de sa bonne santé.

Bon nombre de groupes d'habitants rencontrés, à l'occasion de la présentation de leur opération signalent le rôle central qu'ils accordent à ces espaces communs qui apparaissent comme le lieu de la dynamique habitante aussi bien à l'échelle du collectif d'habitant, que du voisinage, du quartier, de la commune (accueil des réunions de parents d'élèves, participation à des comités de quartier, organisation de réunion politiques, fondation d'activités solidaire, d'Amap,)

Au travers de la constitution de ces collectifs à partir de groupes d'habitants, nous pouvons faire l'hypothèse que se formalise des apprentissages d'engagement qui peuvent dépasser le cadre initial de la réflexion commune, à savoir « vivre ensemble autrement ». Toutefois, avant de faire l'hypothèse d'un embrayage vers des formes d'engagement politique et sociétal, il nous semble nécessaire de donner quelques repères sociologiques sur ces groupes d'habitants.

Une première analyse nous permet de confirmer que les individus qui se sont engagés dans ces opérations sont, par bien des points, semblables aux portraits que Catherine Bidou dressait des ces aventuriers du quotidien, au début des années 80. Largement issus des « classes d'alternatives » [Dagnaud, 1981], ils se caractérisent comme appartenant aux couches moyennes, et évoquent volontiers leur projet d'exister comme une « nouvelle classe » ou les modes de vies valorisent le cadre de vie et l'échange [Bacqué, Vermeersch, 2007] dans une nouvelle quotidienneté négociée. Souvent militants associatifs, ils inscrivent leur action dans une démarche globale personnelle et collective. Ainsi, le passage d'expériences individuelles vers un engagement plus formel semble à cette époque se faire sans trop d'hésitation. Le moteur principal de la réflexion étant de permettre de partager et de transmettre les expériences acquises.

L'observation des groupes actuels nous invite à une analyse quelque peu différente. Les habitants engagés dans ces groupes se réclament largement comme appartenant aux couches moyennes mais dans une dimension moins novatrice que leurs aînés. Leur engagement militant semble lui aussi moins affiché et il n'est pas revendiqué comme politique ; par contre il se prévaut d'une vision de la durabilité où l'écologie et l'économie solidaire apparaissent comme valeurs structurantes. Les dynamiques actuelles se caractérisent aussi par des dispositifs d'apprentissage et d'échange au travers de la mutualisation d'expériences et de réflexions au sein de réseaux de type network.

➤ Qui sont les acteurs intermédiaires ? :

▪ **Une démarche coproduite**

L'exploration des archives nous rappelle le lien étroit qui s'est établi dès le début entre des porteurs de projets et de jeunes professionnels, architectes, qui cherchent à construire des savoirs citoyens « professionnalisés ». Par ailleurs, l'ancrage d'un certain nombre de ces professionnels en tant qu'enseignants dans les écoles d'architecture issues de la réforme de l'enseignement et de la rupture avec l'académisme des Beaux Arts assurera une diffusion du mouvement et une mise en expérimentation d'un certain nombre de groupe de projets autour de pratiques partagées tant dans une recherche de pédagogie active auprès d'étudiants que des habitants. Cette implication des professionnels sera largement supportée et amplifiée par la présence de chercheurs qui participeront au travers de leur analyse à la propagation de ces initiatives.

Une toute première étude, datant d'avril 1979, relate ce qui se joue dans cette rencontre inhabituelle entre maîtrise d'ouvrage (architecte) et maîtrise d'œuvre.

En voici quelques extraits les plus significatifs :

« A propos de la pédagogie ouverte et non directive

Dans la pédagogie ouverte et non directive, cette nouvelle relation de réciprocité entre habitant et étudiant est difficile mais fructueuse. Pour l'habitant, elle permet de lui donner le pouvoir (caractère auto-gestionnaire) sur son environnement, en établissant la condition nécessaire de ce pouvoir, c'est à dire le rapport de force du groupe. Et, un travail de réflexion et de maturation intéressant.

Pour l'étudiant, elle lui permet un apprentissage long mais en profondeur ; une relation aux barrières habituelles : administratives (mairie, société coopérative HLM) politique (POS, problèmes économiques, fonciers ...).

Elle favorise, une écoute différente, parce qu'elle s'inscrit dans une pratique pédagogique permettant le passage d'une architecture stimulée (T.P. horizontaux permettant l'acquisition de connaissances) à une architecture réelle (T.P. verticaux permettant l'application pratique des connaissances...). »⁵

Au delà de la recherche de nouvelles démarches pédagogiques, un certain nombre de professionnels font aussi état de leur intérêt pour cette nouvelle relation client/maître d'œuvre. Rapportons à nouveau quelques paroles de professionnels à ce sujet :

⁵ Dominique Sainte-Lagüe, *L'habitat communautaire, expériences nouvelles d'habitat autogéré ou participatif*, Centre d'information sur les innovations sociales (C.I.I.S.), Enquête, Avril 1979, p.64

- « Le droit de chacun de définir son lieu de vie doit entraîner inévitablement une transformation des rôles incombant aux spécialistes qui se substituent encore aux usagers dans les choix à adopter. »
- « Notre but consiste à répondre spatialement à des désirs spécifiques et non plus à des besoins normalisés. »
- « Notre démarche n'a pas eu pour but de vérifier une théorie généralisable induisant une méthode unique de conception, mais au contraire a été basée sur l'approche d'élaboration non directive qui utilise le dialogue habitant/architecte comme un générateur d'architecture ... par rapport à la simple relation famille/architecte, notre démarche a surtout eu pour but d'introduire la notion d'élaboration collective du groupement et de ses interrogations avec l'environnement bâti. »
- « Le principal problème est d'assumer ici son rôle d'architecte non plus comme un spécialiste détenant le savoir et donc le pouvoir, mais comme des assistants devant permettre aux familles de matérialiser leurs désirs en espace. »
- « Cette nouvelle pratique entraîne une transformation de la profession en une fonction sociale au service des habitants et la démystification de leur statut. »⁶

Au delà de la simple énonciation, ces propos mettent en lumière l'enjeu pour les professionnels de trouver de nouveaux cadres de commandes par une approche renouvelée de la démarche de conception basée sur un dialogue participatif avec les futurs habitants. Cette recherche de nouvelles pratiques marque une volonté d'établir de nouveaux rapports, plus égalitaires, plus symétriques où la figure de l'expert n'est plus convoquée comme le détenteur d'un pouvoir mais comme un « assistant », un passeur.

L'observation des réseaux actuels, nous permettent de constater que les acteurs intermédiaires se sont multipliés et diversifiés. Alors qu'ils étaient essentiellement issus des professionnels de l'architecture et de l'urbanisme, beaucoup proviennent aujourd'hui des réseaux de l'économie sociale et solidaire (ESS). A la différence de leurs aînés qui cherchaient à inscrire leur identité professionnelle en opposition aux cadres académiques, les acteurs actuels se définissent comme accompagnateurs des groupes d'habitants et cherchent à qualifier la nature de leur intervention et à en asseoir le référentiel professionnel.

➤ Comment s'opère et s'organise le rapport à la puissance publique ?

Intéressons-nous maintenant à la manière dont ces collectifs se sont organisés et aux rapports qu'ils ont construits, au travers de représentations communes, pour exister face aux acteurs publics.

Comme nous l'indiquions au début de notre présentation, le Mouvement pour l'habitat groupé autogéré est né, en 1977, de la volonté de quelques groupes d'habitants de partager leur expérience, d'accompagner de nouveaux groupes ainsi

⁶ Dominique Sainte-Lagüe, *op.cit.* 1979, annexes p.11

que d'intervenir auprès des pouvoirs publics et institutions pour favoriser et aider au développement de l'habitat groupé. Dès le début, la charte du mouvement rappelle le rôle central des groupes d'habitants et leur caractère autogestionnaire. Le Mouvement se situant par rapports aux groupes comme un appui technique ou de conseil, sa principale mission réside dans sa capacité à interpeller les pouvoirs publics et à diffuser les expériences. Dès lors s'organise un système pyramidal qui prend appui sur les groupes constitués ou en constitution et qui très vite devient le lieu d'échange d'experts et de professionnels. En effet, il faut rappeler que la diffusion de ces expériences d'habitat groupé s'est largement faite au travers des jeunes professionnels de l'architecture en quête d'une existence et d'une reconnaissance, construite en opposition aux représentations professionnelles traditionnelles vues comme corporatistes. Les premières actions de diffusion et de médiatisation de l'habitat groupé se feront au travers de la création d'une exposition et de l'organisation d'un tour de France. Par ailleurs, des forums nationaux ou régionaux, accueilleront plusieurs centaines de personnes et un bulletin de liaison sera édité permettant de recenser les opérations en cours, de diffuser la charte et les textes fondateurs, de produire des dossiers techniques sur une question d'actualité. Au delà de ce travail éditorial et de diffusion, le MHGA tente d'organiser une plateforme d'échange entre porteurs de projets et personnes intéressées. Pour ce faire, il tient à jour un fichier des opérations en cours, des demandes individuelles d'habitants ainsi que de l'état d'avancement des groupes. Structuré avec des délégations régionales qui accompagnent localement les groupes d'habitants, l'échelon national travaille principalement à la diffusion de l'idée de la participation des habitants à l'élaboration de leur cadre de vie. Ainsi, les permanents de mouvements tenteront de sensibiliser les élus locaux mais aussi les cadres des directions techniques et administrations centrales. Ce travail, que nous pouvons aujourd'hui qualifier de lobbyiste, trouve un soutien auprès d'un certain nombre de hauts fonctionnaires qui tentent dans leur administration de diffuser l'idée que les habitants doivent trouver une place dans les cadres d'élaboration du logement et de la cité. Ainsi, Robert Lion, alors délégué général de l'Union des Fédérations d'Organisme HLM et représentant des Sociétés Coopératives de Construction au Conseil Economique et Social, déclarait en 1976 : « *la participation doit trouver un bon terrain dans l'habitat et elle peut y représenter une application de l'esprit coopératif* ». Cet engagement de professionnels institutionnels se fait aussi

largement au travers de l'administration du Plan Construction qui favorisera d'une part le rapprochement des groupes d'habitants en 1976 et appuiera, l'année suivante, la création du mouvement. Cette proximité entre mouvement associatif et institution publique passe largement par des individus, jeunes professionnels, issus des mêmes cadres militants et politiques et qui reconnaissent dans la démarche du MHGA l'expression d'une alternative sociale. Cette proximité entre acteur permettra au MHGA d'élargir son champ d'intervention et de déployer une réflexion et des actions à destination du logement collectif social. Dès lors, la participation autogestionnaire quitte la sphère exclusive des initiatives habitantes pour se confronter aux cadres institutionnels de la production du logement social. Le Mouvement, pour faire face à ce nouvel objectif se professionnalise, crée une structure indépendante de Bureau d'Etude et quitte pour partie les sphères du militantisme bénévole et de l'engagement « amateur ». Ce nouvel engagement fondé sur la professionnalisation de jeunes militants s'achèvera au milieu des années 80 dans un contexte de suppression de l'aide à la pierre et d'installation d'une politique de la ville où le champ de l'innovation doit faire place à celui de la réparation.

Actuellement, l'organisation des structures de représentation repose sur la constitution de réseaux et d'associations nationales ou régionales dont l'objectif est d'interpeller les pouvoirs publics sur la faiblesse des cadres organisationnels et juridiques (lobbying parlementaire, demande de réforme législative,...). D'autres structures travaillent dans des démarches plus conjointes avec les décideurs territoriaux locaux pour faciliter des principes de réserves foncières dans des programmes d'aménagement urbain de type éco-quartier, d'autre encore, interpellées par le pouvoir public participent à l'organisation commune entre associations et collectivités de forum, table ronde, conférences....

Dans tous les cas, le travail de ces associations nécessite une forte technicisation de ces acteurs, voire de professionnalisation, nécessaire à l'établissement du statut de partenaire dans la recherche d'un dialogue avec les pouvoirs publics.

III. Au delà de la dichotomie participative :

A partir de ces trois points de vue, nous pouvons esquisser, en guise de conclusion, que ce mouvement de production d'habitat alternatif s'inscrit pour partie dans la continuité des expériences des années 70 mais dans un cadre politique, qu'il faut

entendre sous le double sens de policy et de politics, et qui sera largement reformulé.

Cette re-formulation conduit à des transformations du discours, des objectifs et des modalités de structuration. Au centre de ces transformations, la question du rapport entre dynamique du bas, « bottom_up » et dynamique du haut , « top down » reste entière et elle nous invite à penser le nécessaire dépassement de cette dichotomie haut / bas. Il s'agit au delà de cette relation hiérarchisée de mettre en lumière des dispositifs plus horizontaux où une nouvelle topographie politique peut émerger et laisser place à des dispositifs d'autonomie.

Bibliographie indicative

Amiot Michel, *Contre l'Etat, les sociologues*, Paris, Editions de l'EHESS, 1986

Bacqué Marie-Hélène, Rey Henri et Sintomer Yves, *Gestion de proximité et démocratie participative*, Paris, La Découverte, 2006

Bidou Catherine, *Les aventuriers du quotidien*, Paris, PUF, 1984

Blondiaux Loïc, « L'idée de démocratie participative : enjeux, impensés et questions récurrentes », in Bacqué Marie-Hélène, Rey Henri et Sintomer Yves (sous dir.), *Gestion de proximité et démocratie participative*, Paris, La Découverte, 2006

Bonni Philippe et Reynaud Paul, « Les utopistes du m² », *Autogestion* n°11, Paris, 1982

Dagnaud Monique, « La classe d'alternative. Réflexion sur les acteurs du changement social dans les sociétés modernes », in *Sociologie du travail* n° 4, octobre -décembre, 1981

Hatzfeld Hélène, *Faire de la politique autrement, les expériences inachevées des années 1970*, Paris, Adels et PUR, 2005

Ion Jacques, *La fin des militants ?* Paris, Editions de l'atelier / Editions Ouvrières, 1997

Ion Jacques, Peroni Michel (coord.), *Engagement public et exposition de la personne*, Paris, Edition de l'Aube, 1997

Le Gof Jean-Pierre, *Mai 1968, l'héritage impossible*, Paris, La Découverte, 1998

Mollet Albert (sous dir.), *Quand les Habitants prennent la Parole*, Paris, Plan Construction, 1981

Rosanvallon Pierre, *L'âge de l'autogestion*, Paris, Le Seuil, 1976

Violeau Jean-Louis, *Les architectes et mai 68*, Paris, Editions Recherches, 2005